

Appréciation de la jeunesse

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Il est 4 heures et la Chambre va maintenant passer à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au *Feuilleton*, à savoir les bills publics, les avis de motion et les bills privés.

M. Reid: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Vous constaterez, je crois, que la Chambre est d'accord pour étudier le bill C-221 inscrit au nom du député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Reynolds).

M. Nielsen: Madame l'Orateur, avant que nous le fassions je tiens à dire que le bill inscrit à mon nom est le premier sur la liste. Je serais prêt à proposer l'ajournement du débat sur le bill C-234 inscrit à mon nom au *Feuilleton* si nous pouvons obtenir le consentement unanime de la Chambre pour passer au bill C-3 afin de le renvoyer au comité.

● (1600)

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): J'admire l'entêtement du député, mais il n'obtiendra pas le consentement de la Chambre.

INITIATIVES PARLEMENTAIRES—BILLS PUBLICS

[Traduction]

LA SEMAINE NATIONALE D'APPRECIATION DE LA JEUNESSE

MESURE PRÉVOYANT L'ENCOURAGEMENT DE LA JEUNESSE À L'ACCOMPLISSEMENT DES OBLIGATIONS SOCIALES

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta) propose: Que le bill C-221, concernant la semaine nationale d'appréciation de la jeunesse, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

—Madame l'Orateur, après avoir consulté les leaders des divers partis à la Chambre, je pense que tout le monde est d'accord pour que je retire le bill C-221 concernant la semaine nationale d'appréciation de la jeunesse. Je pense que tout le monde est aussi d'accord pour que je présente la motion suivante:

Que la Chambre demande au gouvernement de maintenir la coutume d'une semaine nationale d'appréciation de la jeunesse tous les ans.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La Chambre consent-elle unanimement au retrait du bill C-221?

Des voix: D'accord.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Madame l'Orateur, cette fois je me lève pour dire qu'il y a consentement unanime.

(L'ordre est annulé et le bill est retiré.)

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La Chambre consent-elle maintenant à ce que le député présente sa motion?

Des voix: D'accord.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): La motion est proposée.

[M. Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain).]

M. Ralph Stewart (Cochrane): Madame l'Orateur, je pensais que l'auteur de cette motion la présenterait en quelques mots, mais puisqu'il ne l'a pas fait, j'aimerais moi-même y consacrer quelques minutes.

Je félicite le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Reynolds) pour les sentiments généreux qu'il manifeste par cette motion. En demandant la tenue d'une semaine nationale d'appréciation de la jeunesse, il manifeste son respect et son souci de la jeunesse du Canada, et je suis sûr qu'il est appuyé en cela par tous les députés. Je suis heureux qu'il ait choisi de remplacer son bill par une motion, car sinon j'aurais peut-être été amené à demander si ce bill était véritablement utile. Lorsqu'on décide de légiférer sur une question, c'est qu'il s'agit d'une question importante qui va figurer dans notre code de lois et dans le cas présent, c'aurait été la porte ouverte à toutes sortes de groupes qui désireraient faire adopter une loi à l'appui de leur cause favorite, que ce soit la semaine du troisième âge, la semaine des jeunes agriculteurs, ou la semaine de tout autre groupe social.

Naturellement, nous ne contestons pas les bonnes intentions de l'auteur de la motion. Toutefois, j'aimerais avoir une vue plus détaillée, plus concrète, plus profonde des fondements de la motion. Quel effet aura-t-elle sur les différentes catégories de la jeunesse? Par exemple, qu'en tirera un élève de 12 ans ou celui qui termine ses études secondaires? On court toujours le danger de provoquer des réactions négatives.

Il n'y a pas si longtemps, sur de nombreux campus, au Canada et ailleurs, les étudiants critiquaient très haut la rhétorique creuse, selon eux, des pouvoirs établis. Pour être moins bruyante, la critique n'en est peut-être actuellement pas moins réelle, non sans raison. Il me déplairait que cette motion, appuyée par nous tous, soit assimilée à la rhétorique creuse. Les jeunes sont cyniques, c'est un lieu commun que de le souligner, mais bien souvent, si les lieux communs sont ce qu'ils sont, c'est tout simplement parce qu'ils sont vrais.

Nous devons prendre grand soin de ne pas inciter les jeunes au cynisme en nous complaisant dans une rhétorique creuse et inutile. Ce danger nous guette toujours lorsque, par ses résolutions, la Chambre adopte une attitude paternaliste. C'est pourquoi j'aimerais quelque chose de plus précis là-dessus. Bien sûr, je le répète, tous les députés, et sûrement le gouvernement lui-même, partagent le sentiment qui inspire la motion. En fait, plusieurs programmes du gouvernement destinés aux jeunes Canadiens supposent une motivation semblable. Aussi, en ce qui nous concerne, ce n'est pas une semaine que nous consacrons aux jeunes, mais pratiquement toute l'année.

Cette année, le programme du gouvernement «Été 75» touche 12 ministères, entraîne des dépenses de plus de 67 millions de dollars et est censé fournir directement ou indirectement un emploi et des activités à presque un demi-million d'étudiants. Cette mesure montre certainement que le gouvernement essaye d'encourager les jeunes et qu'il les estime.

Les services du solliciteur général vont employer des étudiants à l'occasion de la 5^e réunion des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, qui aura lieu au Canada cette année. D'autres ministères fédéraux fourniront des emplois et du travail aux étudiants pendant l'année qui vient.